

La Gazette de Meigneux



Edition N° 5 – Octobre 2023

Le Mot du Maire

Chers Meigneusiens et chères Meigneusiennes,

Un nouveau numéro de notre gazette qui aura un caractère un peu moins festif cette fois-ci.

Et oui nous devons parler de sujets fâcheux comme par exemple la station d'épuration ou l'entretien de Meigneux.

J'aimerais que vous vous rendiez compte du travail accompli par toute l'équipe municipale, par Claire notre secrétaire et par moi-même pour que la commune vive le mieux possible.

Il s'agit d'un combat perpétuel (et oui le mot n'est pas trop fort) pour faire bouger les choses. Les méandres de l'administration rendent les choses tellement difficiles. On a beau harceler les organismes, les différents interlocuteurs par des mails, des rencontres, des appels téléphoniques, un temps infini s'écoule avant de voir se réaliser la chose.

On ne rabâchera pas l'histoire de l'antenne de radiotéléphonie qui n'a toujours pas pointée le bout de son nez après presque 3 ans de discussion, la situation de l'employé communal qui n'est toujours pas classée malgré 7 années d'absence, les transports scolaires qui ne sont toujours pas fiables malgré la prise en charge par une nouvelle entreprise (Procars a laissé sa place à la croix savac) ...

Alors prenez le temps de lire les articles, retenez ce qui y est écrit et pensez-y sans rancœur. Tout est fait dans le but de lever les consciences et de réfléchir à tout ce que chacun de nous peut apporter à son échelle pour améliorer les choses.

Bonne lecture et n'hésitez pas à venir en discuter avec moi pour me faire part de vos idées.

Véronique Samson

Dans ce numéro

Station Rhizosphère	2
Elagage et désherbage	5
Travaux rue de l'Auxence	6
Tables de pique-nique & miroir	6
Déchetterie de Donnemarie	7
JOB d'été	10
Manifestations de la Commune	11
Les Manifestations de l'AMI	13
Nouveau groupe WhatsApp	17
Qu'est-ce que le PLUi H ?	17
Remerciements	18
La rentrée scolaire 2023/2024	19
Le recensement	19
Défibrillateurs	19
Des majorettes à Meigneux	20
Commande de Fioul	20
La recette d'Estelle	21
Etat civil	22
Entreprises du territoire	22

La Station Rhizosphère

Où en est notre station d'épuration ...

La nouvelle station d'épuration étant en fonctionnement depuis le 23 février 2022, nous souhaitons vous faire un point de situation sur son entretien.

Chaque semaine depuis 18 mois maintenant, Pascal Patureau, 1er adjoint, procède à différents relevés, à la rotation de l'irrigation des bassins, à des contrôles, à divers entretiens de la station et cela lui prend environ 2 heures à chaque fois.

Chaque mois, les conseillers procèdent au désherbage des bassins afin que les roseaux puissent s'approprier la totalité de l'espace et remplir ainsi leur fonction du mieux possible. Vous n'êtes pas sans savoir que la période estivale est très propice à la prolifération des plants de tomates (cf. le journal communal octobre 2022, page 7) ce qui rajoute encore plus de travail. Une matinée entière est nécessaire pour obtenir un bon résultat.

Une fois par mois également, Monsieur Hervé Desmarest donne gracieusement de son temps pour nettoyer les bassins de rétention avec un nettoyeur à haute pression.

Toutes ces interventions sont faites par l'équipe municipale et par Monsieur Desmarest afin que la commune n'ait pas à faire intervenir une entreprise extérieure ce qui engendrerait des coûts financiers importants pour la commune.

MAIS.... Malgré tous ces entretiens, cela ne se passe pas bien.

1. L'hydro éjecteur qui permet de faire passer les eaux du bassin d'orage lors d'intempéries est tombé en panne en début d'année, engendrant ainsi un dysfonctionnement complet de la station. Il s'est avéré que la pompe avait un défaut de fabrication et la garantie nous a permis de ne rien déboursier ;
2. Des négligences ou des malveillances ont généré au moins 5 blocages des différentes pompes de relevage. En effet, des lingettes, des protections hygiéniques et plus grave encore des serpillères se retrouvent enchevêtrées dans les hélices bloquant ainsi tout le système.

Nous vous rappelons que tous ces déchets doivent être mis dans vos poubelles et non dans vos toilettes. Nous avons beau répéter sans arrêt cette information, nous trouvons sans cesse les mêmes débris dans les filtres et les pompes. Là encore, c'est l'équipe municipale qui s'occupe de sortir les



pompes et de retirer les fibres qui bloquent le système.

Si ces dépannages devaient être réalisés par une entreprise extérieure, nous aurions plus de 1000€ à payer par intervention et le délai de réaction pourrait entraîner l'arrêt complet de la station et déboucher sur un risque de pollution de l'Auxence. Les amendes pour pollution des rivières sont extrêmement chères.

3. Certains d'entre vous ont certainement constaté qu'un des bassins de roseaux du premier étage est totalement détruit. Un produit chimique a été déversé dans le réseau de canalisations et s'est retrouvé dans notre rhizosphère. **Nous osons espérer qu'il s'agit d'une pollution malencontreuse et non volontaire.** Le produit utilisé est un produit très puissant car le roseau est considéré comme une plante très résistante. Bien entendu personne n'est venu nous en informer à la Mairie. Un dépôt de plainte a été fait auprès de la gendarmerie de Donnemarie-Dontilly, des analyses ont été réalisées afin de déterminer la nature du polluant et un sinistre a été enregistré auprès de l'assurance GROUPAMA. Pour information la plantation de nouveaux roseaux coutera 3600 € TTC.



Il est navrant de voir tous les efforts du conseil municipal pour réaliser des économies réduit à néant à cause de personnes peu civiques.

Nous avons donc demandé à des entreprises (SUEZ, Véolia, la SAUR) de nous établir un devis pour assurer l'entretien de la station car il faudra à nouveau procéder au désherbage du bassin pendant au moins 18 mois avant que les roseaux n'atteignent leur taille maximale. Un coût supplémentaire à inscrire au budget.

Alors certes vous pensez comme nous que nous payons suffisamment chère l'assainissement mais sachez qu'à cause de tout cela ça n'ira pas en s'améliorant.

Dernière information : dès 2026 la communauté de commune prendra la compétence assainissement des 42 communes donc nous n'aurons plus la main sur les évolutions des prix.

Cette campagne se veut être une campagne **d'information** et **non de répression** afin d'éviter que tout cela ne se reproduise. Un courrier d'information a également été envoyé aux agriculteurs qui exploitent des terres sur la commune afin de les associer à cette campagne d'information.

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE



Tél : 01.60.67.31.66

E-mail : mairie.de.meigneux@gmail.com

MEIGNEUX, le 28 septembre 2023

Le Maire de la Commune

A

Messieurs les Agriculteurs

Objet : Information sur une pollution de la station d'épuration de Meigneux

Messieurs les agriculteurs,

Je viens par la présente vous informer que suite à une pollution probablement involontaire de notre nouvelle station de traitement des eaux usées, celle-ci a subi des dommages importants. La pollution serait due au versement d'un produit chimique puissant dans le réseau de canalisations détruisant ainsi entièrement un bassin de la rhizosphère.

Une plainte a été déposée et une enquête de gendarmerie est en cours.

Une campagne d'information a été faite auprès des administrés afin de les sensibiliser aux dangers des déversements de produits nocifs dans les canalisations et je souhaite également vous associer, vous professionnel de l'agriculture, à cette campagne d'information.

Je vous demande donc d'être vigilant lors de la manipulation de vos produits phytosanitaires afin de lever toutes ambiguïtés et doutes qui pourraient susciter des rumeurs.

Il se peut qu'une telle erreur soit à l'origine de ce sinistre c'est pourquoi je vous demande de me faire remonter l'information très rapidement si accidentellement il vous arrivait un incident similaire afin que je puisse prendre les mesures qui incombent.

Toute l'équipe municipale et moi-même savons que vous êtes des professionnels respectueux des règles écologiques et nous vous remercions de continuer dans ce sens.

Je reste à votre disposition pour en discuter si besoin.

Bien cordialement.

Le Maire,
Véronique SAMSON

Elagage et désherbage

Rappel des obligations d'élagage aux propriétaires et locataires riverains

Les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches, ronces et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).



L'entretien des trottoirs et caniveaux est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur ou clôture.

Désormais cet entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produits phytosanitaires que nous impose la loi. Chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir, devant de porte, caniveau, etc. en bon état de propreté, sur toute la largeur et en limite de propriété. En cas d'absence de matérialisation de trottoir, une largeur de 1,20 mètre minimum est à prendre en considération.

Nous comptons sur votre sens civique pour mettre en application ces dispositions.

Travaux rue de l'Auxence

La rue de l'Auxence ainsi que la voie communale n°1 (celle qui prolonge la rue de l'Auxence en direction de Chalaute jusqu'à l'orée du bois) sont en travaux depuis le 27 septembre pour une période d'environ deux mois.

L'entreprise PAGOT est en charge de cette remise à neuf.

Pendant cette période impactant momentanément vos conditions de circulation et de sécurité, la rue sera barrée de 7h30 à 17h30. Le stationnement sera également interdit.

Les bacs d'ordures ménagères devront être mis sur le pont à l'entrée de Meigneux.

Merci aux riverains concernés de bien vouloir rentrer les bacs le jour même du passage du SMETOM afin de ne pas perturber la circulation de la rue principale.

Coût total de la première tranche : 308 400 € TTC

Subvention du département : 77 100 €

Subvention de la région : 102 800 €

Tables de pique-nique & miroirs

Comme vous l'avez sûrement remarqué, les miroirs placés à l'angle des rues de Brie et de la fontaine, et à l'angle des rues des Sainfoins et du Presbytère, ont été remplacés. La sécurité de ces intersections est désormais de nouveau assurée.

Un grand merci à Eric Marcherat, notre adjoint, qui a procédé à leur remplacement !

Suite au vol de nos tables de pique-nique, celles-ci ont été remplacées ainsi que le banc. Nous avons sécurisé au maximum les fixations pour éviter un nouvel incident. 🙌

Merci aux installateurs-rices !!!



Déchetterie de Donnemarie-Dontilly

Suite à la fermeture de la déchetterie de Donnemarie-Dontilly, Mme le Maire en accord avec le conseil municipal, a adressé un courrier au Président du SMETOM pour lui fait part du mécontentement des Meigneusiens (courrier que vous retrouverez ci-dessous).

Suite à ce courrier Mme le Maire a reçu une réponse de la part du président du SMETOM (voir ci-dessous), qui indique être toujours en recherche active d'un terrain afin d'accueillir une nouvelle déchetterie adaptée au territoire. Il n'y a pas de certitudes que cette nouvelle déchetterie soit construite sur le territoire de Donnemarie-Dontilly.

Pour information, Mme le Maire de Donnemarie-Dontilly a initié plusieurs actions auprès de M. le Président du syndicat afin qu'il revienne sur sa décision, mais sans succès pour le moment.

Lettre envoyée par Mme le Maire

Objet : Fermeture de la déchetterie de Donnemarie-Dontilly

Monsieur le Président

Suite à l'annonce du SMETOM de fermer le site de la déchetterie de Donnemarie-Dontilly, je suis la porte parole du mécontentement des conseillers municipaux et des administrés. Cette décision impacte la qualité du service du public, mais aussi notre cadre de vie.

Les administrés avaient la possibilité d'avoir ce point de collecte à proximité pour déposer les encombrants, les déchets verts et autre. Dorénavant, il leur faut faire plusieurs kilomètres supplémentaires pour accéder aux autres sites, déjà saturés par les villages avoisinants.

Le secteur public est bien mal en point et cette fermeture pointe du doigt la disparition du service public de proximité. Sans compter la fermeture du site de Gouaix qui ne va qu'amplifier le problème !

En conséquence, les dépôts sauvages se multiplient dans nos communes : ils dégradent les paysages, engendrent des nuisances pour les riverains, polluent les sols, l'air et les cours d'eau, et les différents polluants peuvent avoir des répercussions graves sur notre santé.

Malgré l'arsenal juridique mis à notre disposition pour punir les contrevenants, l'application des sanctions est complexe à mettre en pratique pour nous, et l'appréhension des malfaiteurs l'est encore plus.

Pour conclure, nous souhaitons qu'une collaboration soit établie entre la commune de Donnemarie-Dontilly, la Communauté de Communes et le SMETOM pour mettre aux normes ce site et planifier sa réouverture prochaine.

Je reste à votre disposition pour en discuter de vive voix si besoin.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Véronique SAMSON,
Maire de Meigneux





NANGIS le 21 juin 2023

**Madame SAMSON
Mairie MEIGNEUX**

77 520 MEIGNEUX

Affaire suivie par Eric JEUNEMAITRE, Président

N/Réf : DGS 2023-333

Objet : Déchetterie située à Donnemarie-Dontilly.

Madame le Maire

En réponse à votre courrier du 16 juin dernier, je souhaite vous apporter des précisions concernant les décisions prises en comité.

Lors du Comité Syndical du 5 décembre 2022, notre assemblée avait décidé de solliciter un organisme de contrôle dont les conclusions de l'audit devaient nous permettre de décider de maintenir l'exploitation ou non de la déchetterie à DONNEMARIE DONTILLY. Il a été décidé que j'informerai les élus de la conclusion du rapport.

L'audit ayant été réalisé, j'ai lu la conclusion au Bureau (7 mars dernier), et j'ai proposé de l'inscrire au Comité dans les questions diverses. Les élus présents au Comité ont acté le fait qu'il était souhaitable de fermer la déchetterie, compte tenu des conclusions de l'audit.

Concernant la proximité, pour se rendre à la déchetterie située à DONNEMARIE -DONTILLY vos administrés faisaient 6kms 3, pour se rendre à la déchetterie située à NANGIS, ils font 8 kms 8, je pense que l'on peut dire que ce service reste de proximité au regard du nombre de kilomètres. Tous les habitants du territoire ont une déchetterie à moins de 10 kilomètres. Vous mentionnez la fermeture de la déchetterie à GOUAIX. Un travail est mené avec la mairie, et une déchetterie provisoire va être mise en place durant les travaux. Ce point a été acté au dernier Comité.

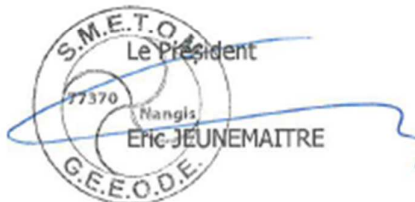
Pour que vous ayez toutes les données, j'ai demandé à mes services de comptabiliser le nombre de passages de vos administrés. On constate au premier trimestre 2023, 92 passages répartis comme suit : 61 à DONNEMARIE-DONTILLY et 31 à NANGIS. Depuis avril, on comptabilise 104 passages à NANGIS. Un tiers de vos administrés avaient déjà pris l'habitude d'aller à la déchetterie de NANGIS, plus particulièrement pour les déchets verts, les usagers ayant la possibilité de vider au sol, ce qui facilite grandement le geste.

Concernant les dépôts sauvages, le SMETOM-GEEODE travaille avec toutes les communes du territoire pour endiguer ce problème. L'accélération des dépôts sauvages en cette période est récurrente, et l'on constate malheureusement, tous les ans une augmentation aux beaux jours.

Enfin, sachez, que je suis toujours dans l'attente d'un terrain d'environ 3 000m2 avec une façade qui permet le croisement de deux poids lourds et qui soit viabilisé.

Dès que des propositions seront faites en répondant aux critères énoncés ci-dessus, je proposerai en comité la construction d'une déchetterie adaptée à votre territoire.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.



Copie : M. LAVENKA, Conseiller Départemental, Madame SOSINSKI Vice-Présidente du SMETOM-GEODE, M. DENORMANDIE président de la Communauté de Communes Bassée Montois

Les déchetteries aux alentours de Meigneux



Attention !!!

Pour les déchets végétaux, les déchetteries de Beton-Bazoches, Bray sur seine, Gouaix (en travaux), Jouy le Chatel, Mormant, Verneuil l'étang et Villiers Saint Georges n'acceptent que les résidus de tontes, les feuilles et autres petits déchets verts.

Les sites acceptants tous les dépôts de déchets végétaux quel que soit leurs tailles sont Nangis, Provins et la plate-forme de Vulaines les Provins.

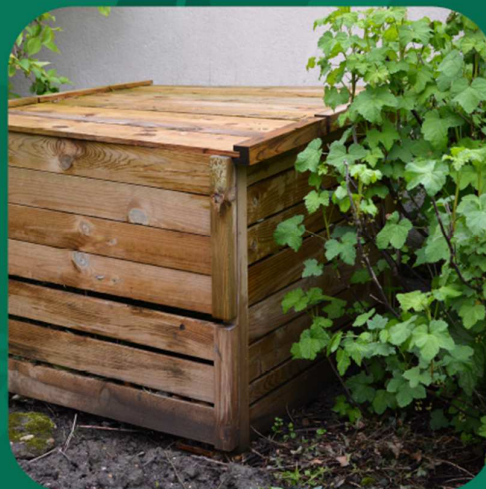
La Smetom Geeode vous offre un composteur



Opération "Compost'tour"

Réservée aux communes de moins de 1 000 habitants

Bientôt dans votre commune



Le SMETOM-GEEODE vous offre un composteur de 400L en bois !

Pour en bénéficier veuillez obligatoirement vous inscrire à l'adresse mail :

composteur@smetom-geeode.fr

Nouveau à Rampillon



maBaguette.com
DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

**NOUVEAU
PRÈS DE
CHEZ VOUS**

Votre baguette à toute heure !

**La Boulangerie
LA FOURNÉE D'AYDEN**

Met à votre disposition un service 24h/24 6j/7
Alimenté plusieurs fois par jour en baguettes fraîches
Sauf le Mercredi

Situé :
Mairie de Rampillon – 77370 RAMPILLON

<http://www.mabaguette.com>



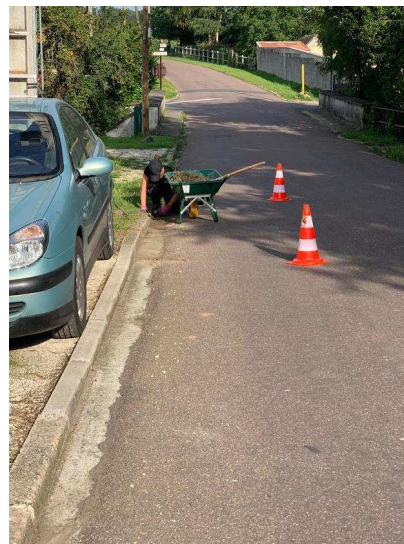
JOB d'été

Cette année, nous avons accueilli notre nouveau cantonnier saisonnier..... qui en fait était une nouvelle cantonnière saisonnière prénommée Méline Moreau.

Nombreuses furent les tâches que cette jeune femme a accompli dont :

- Désherbage d'une partie des caniveaux du village
- Peinture intérieure de l'ancienne école
- Nettoyage du lavoir
- Ponçage et lasurage des poutres de l'auvent de la salle communale
- Désherbage de la station d'épuration
- Etc....

Félicitations et grand merci à Méline pour son travail minutieux.



Bonne action

Nous remercions également Pierre Guillaume, Marine et Eric Marcherat pour le nettoyage régulier du lavoir et de ses tuiles.



Les Manifestations de la Commune

Pâques : Cette année la chasse œuf de Pâques s'est transformée en « chasse aux intrus ». Les enfants devaient trouver des erreurs qui se cachaient dans chaque scénette. Chose pas toujours facile à trouver, mais la motivation des enfants leur a permis de bien réussir.

Merci à l'atelier des « poules » pour leur créativité et leur imagination débordante. Et un grand merci aux participants de plus en plus nombreux.

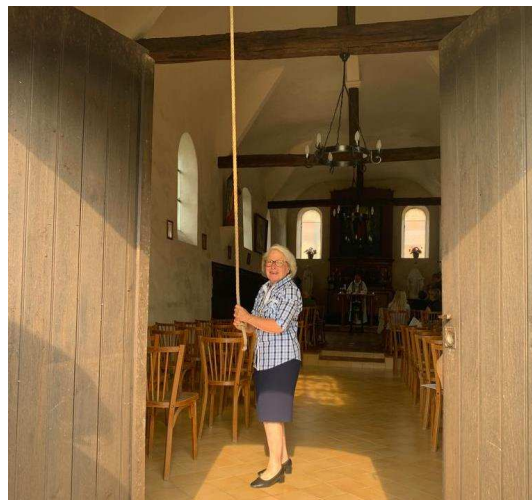


8 mai : Le traditionnel défilé du 8 mai, fut l'occasion de nous retrouver pour commémorer l'Armistice marquant la fin de la seconde guerre mondiale, et rendre hommage à tous les soldats tombés pour la France. A l'issue du défilé un apéritif a été servi aux participants à la salle de l'ancienne école.



La messe annuelle : Il est de plus en plus difficile de faire vivre notre église pourtant toute mignonne et accueillante, alors c'est une grande joie lorsqu'il y est célébré une messe (même si cela n'a lieu qu'une à deux fois par an).

Le 17 juin dernier, nous avons été heureux d'entendre retentir les cloches qui étaient restées muettes depuis bien trop longtemps et heureux qu'une vingtaine de personnes ait assisté à l'office.



Les prochaines manifestations :

- La course cycliste organisée par le club amateur de Saint-Mammes aura lieu le dimanche 8 octobre.
- Nous vous donnons rendez-vous pour la commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale le 11 novembre à 11h place de la Mairie.
- Les Vœux du Maire sont prévus le dimanche 7 janvier.

Halloween



DIMANCHE 29 OCTOBRE 2023

Fêtez HALLOWEEN



Rendez-vous à 14h30

devant la Mairie



Petite nouveauté, cette année nous avons décidé d'un circuit
à travers Meigneux

(voir ci-dessous)

Les parcours des années antérieures étaient trop longs
surtout quand il pleuvait

Les friandises pourront être amenées à la Mairie la
semaine précédente pour les foyers qui le souhaitent

Plan du parcours d'Halloween



Meigneux fête ses aînés

Comme chaque année, l'équipe municipale souhaite mettre à l'honneur nos aînés et s'efforce à chaque fois de varier les plaisirs !

Cette année, nous leurs proposerons d'assister le 2 décembre à 20h30, à une représentation théâtrale à Gurcy le Chatel. La pièce est une comédie qui se nomme « Mes anciennes maîtresses », jouée par la troupe « Le nouveau miroir ».

Cette sortie sera précédée d'un apéritif dinatoire qui sera servi à 18 heures à la salle communale.

Les personnes qui en feront la demande pourront être véhiculées jusqu'à Gurcy.

Enfin, les paniers de Noël seront offerts à nos aînés lors de cette soirée.

Les coupons d'inscription seront distribués dans les boîtes aux lettres dans le courant du mois de novembre.

Un beau moment de convivialité en perspective !

Les manifestations de l'AMI

L'AMI remercie toutes les personnes ainsi que les bénévoles qui ont participé aux différentes animations. L'association vous attend nombreux pour les prochaines manifestations :

- Soirée Beaujolais : vendredi 17 novembre
- Loto : Dimanche 4 février
- Bal masqué : Samedi 23 mars
- Atelier fleur : Dimanche 28 avril
- Brocante : Dimanche 19 mai (en raison d'un très grand pont, lié au 8 mai, la brocante ne se déroulera pas le jeudi de l'ascension, mais le week end de la pentecôte)
- Repas du 14 Juillet, avec son concours de pétanque

Quelques photos souvenirs : Loto du 5 février



Bal masqué du 18 mars





Atelier Fleurs du 28 Avril



Fête nationale du 14 Juillet



Retrouvez l'ensemble des photos des différentes animations sur le site de la Mairie



Nouveau groupe WhatsApp dédié aux annonces

Dans une démarche écologique et d'efficacité, la Mairie de Meigneux va mettre en place un tout nouveau groupe WhatsApp spécialement dédié aux annonces officielles. Cette initiative vise à réduire l'impression de messages papiers tout en facilitant la communication avec tous les habitants de Meigneux.

Le nouveau groupe nommé « Info Meigneux » sera conçu de manière à ce que seul l'administrateur (Madame le Maire) puisse créer des messages. Ainsi, il ne sera pas possible pour les membres du groupe de répondre. Le but étant de garantir une lecture aux différentes annonces qui resteront facilement accessibles dans l'historique.

L'ensemble des administrés seront automatiquement ajouté à ce groupe. Toutefois, la Mairie respecte le choix individuel, et chaque personne pourra quitter le groupe s'il le souhaite, sans aucune contrainte.

Pour ceux qui préfèrent une alternative à WhatsApp, toutes les annonces seront également disponibles sur le site web de la Mairie. Cela garanti la disponibilité de l'information, quel que soit votre préférence en matière de communication numérique.

Il est important de noter que ce nouveau groupe ne remplace pas le groupe existant dédié aux échanges entre les habitants de Meigneux. Celui-ci reste actif pour favoriser la communication et la cohésion entre la communauté.

Qu'est-ce que le PLUi H ?

Le PLUiH est un document réglementaire et stratégique qui définit l'usage des sols et encadre l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable). Tout est encadré par les codes de l'urbanisme, de l'environnement et de la construction et de l'habitation.

Il est établi à l'échelle des communes réunies au sein de la Communauté de communes (42 communes de la Communauté de Communes Bassée-Montois), tout en prenant en compte leur diversité.

Le dossier de PLUiH sera composé des orientations politiques en matière d'aménagement et d'organisation de l'espace, ainsi que de la réglementation associée.

Des réunions publiques d'information ont été organisées pour expliquer aux personnes intéressées la planification des différentes étapes.

La rentrée sera active car les réunions de travail reprennent.

Remerciements

Au cœur de la vie quotidienne, il est essentiel de reconnaître les individus dont l'engagement silencieux mais dévoué façonne positivement notre communauté. Aujourd'hui, nous souhaitons mettre en lumière ces âmes bienveillantes qui œuvrent pour notre bien-être collectif.

Dans notre église, Mme Belleux s'efforce quotidiennement de préserver la propreté et la sérénité de notre lieu de culte. Son travail assidu, crée une atmosphère accueillante, nous lui exprimons notre gratitude pour cet engagement.

La gestion de notre boîte à livres, une source de connaissances et d'évasion, est assurée avec passion par Mme Guillaume. Merci pour cet investissement qui profite aux Meigneusiens, mais pas que, puisque des habitants des villages alentours en bénéficient également.

Un dernier mot à l'attention de notre fleuriste qui a ses rares heures perdues devient notre jardinier. Juste pour lui dire combien on apprécie tout ce qu'il fait pour nos bacs à fleurs. C'est grâce à son travail qu'ils sont aussi beaux et colorés ! Merci pour tes efforts qui ne passent pas inaperçus.



L'atelier de Pâques

Comme chaque année, nous remercions infiniment toutes les bénévoles qui s'attèlent à décorer nos rues à la période de Pâques.

Les idées ne manquent pas et l'imagination n'a aucune limite. Alors vivement l'annonce du prochain thème.

Pour rappel, toutes les bonnes volontés sont acceptées pour participer aux ateliers. Si vous êtes intéressés venez en parler à la Mairie.

Merci à Monique, Chantal, Marie-France, Marie-Jeanne, Claudine, Véronique, Catherine et Claire.

Et n'oublions pas Roger et Jean-Jacques qui apportent leurs compétences techniques et artistiques.



La rentrée scolaire 2023/2024

De nouvelles petites têtes blondes (et brunes) débarquent sur le trottoir des arrêts de cars. Des rires, des cris et parfois des pleurs se sont fait entendre lors du premier ramassage scolaire de la rentrée.

Meigneux rajeunirait-il ?

Eh bien, ça n'est pas moins de 7 maternelles, 5 primaires, 12 collégiens et 8 lycéens qui gonflent les effectifs des écoles avoisinantes.

Mais il y a toujours une ombre au tableau. Il n'est pas une semaine sans qu'un problème de ramassage scolaire ne surgisse. Un grand merci aux parents qui mettent en place une chaîne de solidarité entre eux pour aller rechercher ou déposer les petits à l'école.



Le recensement

En parlant de rajeunissement !

Le recensement de la population qui s'est déroulé en janvier, fait état de 232 habitants pour l'INSEE (contre 260 habitants présents sur la commune) et d'une moyenne d'âge de 42,5 ans.

L'aîné à 92 ans et le plus jeune 9 mois.

Concours de dessins de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Mairie organise comme l'année passée un concours de dessin sur le thème de Noël.

Tous à vos crayons, les enfants !!!

Défibrillateurs automatisés externes (DAE)

Pour l'information de tous, Meigneux est désormais équipé de deux défibrillateurs.

Le premier se trouve près de l'entrée de la salle de vote à l'ancienne école, le second à la salle communale. Ils sont placés dans des boîtiers verts et blancs et sont accessibles en cas d'urgence.

Ces équipements peuvent être utilisés par tous et ne nécessitent pas d'avoir des compétences médicales particulières. Comme leur nom l'indique, il faut simplement se laisser guider par l'appareil.

Des majorettes à Meigneux

Un club de majorettes de Cessoy organise ses cours de lancer de bâtons et de pompons à Meigneux chaque mercredi à la salle communale.

Retrouvez toutes les informations sur le flyer.



Commande de Fioul

Opération uniquement sur MEIGNEUX, commande groupée de FIOUL

Inscription auprès de la Mairie.

Nous organisons deux commandes en mai - juin et octobre – novembre.

Merci de vous faire connaître dès à présent pour les nouveaux bienvenus.



Destruction de Frelons

Vous êtes de plus en plus nombreux à solliciter la Mairie pour obtenir des coordonnées d'un destructeur de frelons asiatiques, voici les seules coordonnées en notre possession. Cette entreprise est déjà intervenue sur Meigneux, et a effectué une intervention de qualité.

Coordonnées de l'entreprise :

- Expert RHIP 77 Sud
- 7 Bis rue de la vallée
- 77133 Machault
- Tel : 06 83 05 03 17
- Site : expert-frelon.fr

EXPERT FRELON

Des apiculteurs à votre service pour solutionner vos problèmes de guêpes et frelons.

Intervention rapide 7j/7 de 8h à 20h

La recette d'Estelle

Pour la deuxième recette proposée dans la Gazette de Meigneux, ce sera encore une recette du Sud-Ouest, plus précisément de Gironde (et oui, il y a des exilés en Seine-et-Marne !).

Il s'agit d'un gâteau très simple à réaliser et idéal pour le goûter : le millas (prière de prononcer le « s » final !).

Je vous livre ici la recette de ma grand-mère (pour preuve, les mesures qui ne sont pas très académiques !), mais vous trouverez de multiples variantes sur internet :

- 1 verre et demi de farine de maïs (attention, ce n'est pas de la Maïzena)
- 1 verre de sucre
- 2 œufs
- ½ litre de lait
- Le zeste d'un citron (vous pouvez remplacer par de la fleur d'oranger ou de l'armagnac)
- 1 pincée de sel

Il suffit de bien mélanger tous les ingrédients et de faire cuire un quart d'heure à four doux et un quart d'heure à four chaud.

Voilà, un dessert tout simple, fait avec ce qu'on a sous la main à la maison et pour pas trop cher !

Rappel : cette rubrique est ouverte à tous, alors n'hésitez pas à partager vos recettes préférées...



Etat civil

Ils sont arrivés

Mme Bleeker Célia et M. Alix Ludovic	14 rue de Brie
M. Dahmani Najib et son épouse, et leurs enfants Maria et Karim	8 rue de la Fontaine
Mme GrosPierre Marianne et M. Torchon Camille	7 rue de la Fontaine
Mme Marcherat Marine	4 rue de champagne
Mme Nunes Da Costa Priscilla et M. Yamouni Cyril	9 bis rue du Montois

Entreprises et partenaires du territoire

Alexandre Mathieu – Couverture Zinguerie

2 rue des Sainfoins – 06.46.84.37.96

Cagne Christopher – Agence de prévention et de sécurité – 8 rue de la vallée Gobin – 07.85.03.23.51

Chapelle Christophe (REE Rails Europ Express) – Ingénierie, conception et fabrication de modèles réduits
9 rue de l'Auxence - 01.64.00.31.20

Site WEB : ree-modeles.com

Dalla Riva Mathieu (l'Atelier du glaneur) –

Fleuriste – 76 grande rue à BRAY SUR SEINE –
contact@atelierduglaneur.fr

Site Web : www.atelierduglaneur.fr

Domingues Antony – Entreprise de plomberie

3 rue des lombards 89340 Chaumont
06.33.17.55.95

Lepetit Frédéric – Electricité générale

Pont sur Yonne – 06.04.59.44.81.

Lepicier Christophe – Menuiserie

14 Rue de l'Auxence – 06.70.70.79.80

Marcherat Eric (PFSUC) – Formation adulte
secouriste santé – 2 rue de la Gabriette – 06.88.35.52.67
Site Web : www.pfsuc.fr

Quinot Catherine – Bijoux et accessoires de mode
5 rue de l'église – 07.70.25.21.19

Quinot Didier (QUINOT S.A) – Moto culture
7 Rue Brie – 01.64.08.02.64

Richard Martine – Atelier de vitrail

7 rue du Marin – 06.80.05.32.68

Site Web : vitrail-cours.fr

Rédaction :

- Estelle BOUTONNET,
- Rosina CAPICCHIONI,
- Laetitia CHAPELLE,
- Sandrine DESMAREST,
- Mario MENDES,
- Véronique SAMSON.

Publication : Véronique SAMSON

Dépôt légal : 2009pref014-12/08/2009

Directrice de la publication : Véronique SAMSON, Maire

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie Publique